il devait sûrement la couronne, peut-être la vie; il n'y manqua pas, en effet, car il alla jusqu'à ne pas les persécuter.

Lorsque la cigogne demanda son salaire pour l'os qu'elle venait d'extraire du gosier du loup, elle en eut la réponse que l'on sait :

> Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup D'avoir de mon gosier retiré votre cou ! Allez ! vous êtes une ingrate ; Ne tombez jamais sous ma patte ?

Le monarque annamite ne raisonnait pas autrement.

Ses descendants et successeurs, Minh Menh (1820-1841), Thieû Tri (1841-1847), et Tu Luc (1847-1883) n'eurent pas de ces scrupules et n'omirent rien de ce qui était en leur pouvoir pour exterminer la religion chrétienne.

Trente années durant, tout ce que la rage de l'enfer put inventer fut mis en œuvre pour lasser la constance des chrétiens et noyer l'Eglise annamite dans le sang de ses enfants. Elle allait expirer quand Dieu intervint, tira du fourreau sa bonne épée franque et châtia les mécréants. Ces choses se passèrent de 1858 à 1862.

Les provinces qui forment depuis notre colonie de Cochinchine payèrent les frais de la guerre.

Deux fois, depuis lors, en 1873 et en 1884, la mauvaise foi de la cour de Hué obligea la France à intervenir de nouveau, les armes à la main, pour exiger l'observation des traités. La conséquence en fut que le royaume annamite tout entier finit par tomber sous la dépendance du gouvernement français.

On s'est demandé si la religion avait gagné à cette intervention de la France en Annum. D'aucuns se sont cond'exci dans quefo sionna 1885, qu'il a

te

de

COI

Me

pé

fac

chr

con

se paï

tem

per

naît

daie

prat

tout

deu:

là, e

chré

vêau

sécui

men

il est

éclai

tres.

La